Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215601337-20260224-2026_02_03-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **24 FEVRIER** à 19 heures les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 17 février 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, CARDIN Samuel, COURTEL Isabelle, TEXIER Véronique, TOUZE Isabelle, MAILLARD Anne-Franck, ROUGIÉ Alexandre, LE CALLOCH Franck, Thierry LAMART, Annie TOUZE, ANGEE LE FLOCH Virginie, SOMME Nicolas
Absent excusé : Régis JOSSET
Absent donnant pouvoir : 1 – Diane KERRAND THERY donnant pouvoir à Alexandre ROUGIÉ

Alexandre ROUGIÉ a été élu (e) secrétaire

N° 2026 - 02 – 03

OBJET : Morbihan Energies : convention de financement – Rénovation éclairage au stade

Suite à l'étude réalisée par Morbihan énergies au stade, actuellement nous pouvons bénéficier de 30 % de subvention. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 26 244,00 TTC avec une participation de Morbihan énergies de 6 561,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **Accepte la proposition de convention de financement et de réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage au terrain de foot pour un montant de**
- **Autorise Madame le Maire à signer la convention**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

MAIRIE de MISSIRIAC 56 (Morbihan)